

Question orale de Mme Lederman-Bucquet : L'arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus-covid 19.

Mme Lederman-Bucquet a été extrêmement choquée d'apprendre la présence de M. le Bourgmestre et d'autres personnalités de la commune dans un bus publicitaire pour une radio le 21 avril, au soir. Il semblerait que la date du 21 avril soit néfaste en politique (comme ce fut le cas le 21 avril 2002 en France).

En quoi cette démonstration sonore était-elle essentielle en pleine période de confinement ?

Comment un tel tohu-bohu, peut-être sympathique dans un autre contexte, pouvait-il être à l'unisson des Ucclois, dont beaucoup perdent des proches à cause du coronavirus ?

N'y a-t-il pas là une infraction avec les prescriptions du 18 mars 2020 et l'arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus-covid 19, et en particulier ses articles 5 et 8, libellés comme suit :

« Art. 5. Sont interdits :

- les rassemblements ;
- les activités à caractère privé ou public, de nature culturelle, sociale, festive, folklorique, sportive et récréative ;
- les excursions scolaires et les activités dans le cadre de mouvements de jeunesse sur le et à partir du territoire national ;
- les activités des cérémonies religieuses.

Art. 8. Les personnes sont tenues de restées chez elles. Il est interdit de se trouver sur la voie publique et dans les lieux publics, sauf en cas de nécessité et pour des raisons urgentes telles que :

- se rendre dans les lieux dont l'ouverture est autorisée sur la base des articles 1er et 3, et en revenir ;
 - avoir accès aux distributeurs de billets des banques et des bureaux de poste ;
 - avoir accès aux soins médicaux ;
 - fournir l'assistance et les soins aux personnes âgées, aux mineurs, aux personnes en situation de handicap et aux personnes vulnérables ;
 - effectuer les déplacements professionnels, en ce compris le trajet domicile- lieu de travail.
- Les situations visées à l'article 5, alinéa 2. »

Selon Mme Lederman-Bucquet, d'autres citoyens ucclois ont été sanctionnés pour moins que ça.